

# LA CONCILIATION EN BREF

## Une équipe à votre écoute

Il s'agit d'un entretien oral d'une trentaine de minutes entre le patient et un professionnel de santé (pharmacien, interne en pharmacie, préparateur en pharmacie)

## Objectifs

La conciliation permet à l'équipe médicale de connaître l'ensemble des traitements que vous prenez habituellement à la maison.

En favorisant la transmission d'informations complètes, il est possible d'éviter la survenue d'erreurs.

## Respect

Les données recueillies sont analysées et mises en concordance avec les autres sources (pharmacie de ville, médecin traitant, famille, infirmières, aidants...) dans le respect du secret professionnel.



## QUELQUES INFOS

- **Service proposé au sein de l'ensemble de l'établissement**
  - Environ 300 conciliations réalisées par an
- **Conciliations faites à l'entrée du patient dans le service**
  - 30 minutes d'échange maximum



# LA CONCILIATION EN QUESTIONS

.....

**Est - ce que tous les patients sont concernés ?**

**Non**, au Centre Hospitalier de Gaillac les conciliations sont réalisées à la demande du médecin ou du pharmacien sur critères d'éligibilité (pathologies multiples, nombre important de médicaments, incertitude sur un dosage)

**Est - ce que la conciliation se fait dans tous les hôpitaux ?**

**Oui**, la conciliation est une mesure mise en place au niveau national afin d'améliorer la sécurité de la prise en charge médicamenteuse des patients.

**Un patient peut-il être concilié plusieurs fois lors de son hospitalisation ?**

**Non**, un seul recueil d'information sera fait.



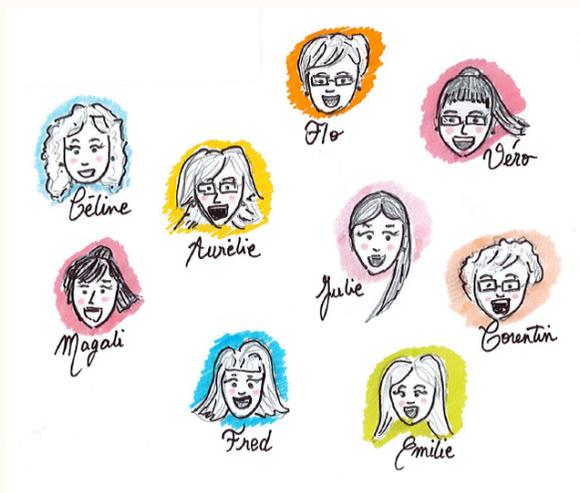
*Il est normal que durant l'entretien, le professionnel note des informations sur un support*



Pour toute question complémentaire, n'hésitez pas à demander à votre médecin ou pharmacien.

Vous pouvez joindre la **pharmacie** de l'hôpital au :

**05 63 42 50 26**



Notre équipe est à votre disposition du  
lundi au vendredi de 09h à 17h30

**Merci de votre participation**

**ENSEMBLE, œuvrons à une  
meilleure prise en charge  
médicamenteuse de nos  
patients**

# LA CONCILIATION MÉDICAMENTEUSE



**Ne pas jeter sur la voie publique**